AVIS PUBLIC

Saint-Léonard
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION – PPCMOI 2022-02/C01-06

AVIS est donné aux personnes intéressées de la zone visée C01-06 de l'arrondissement de Saint-Léonard et à celles demeurant dans les zones contiguës de l'arrondissement de Saint-Léonard et de l'arrondissement d'Anjou, que lors de sa séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un premier projet de résolution accordant le projet particulier PPCMOI 2022-02/C01-06 visant à autoriser l'occupation d'un terrain par plus d'un bâtiment principal sur le lot numéro 6 420 462 du cadastre du Québec pour les bâtiments situés aux 6835-6875 et 6925, rue Jean-Talon Est.

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce premier projet de résolution **le mardi 26 avril 2022, à 17 h, à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)*.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution vise la zone Commerce C01-06 et contient une disposition susceptible d'approbation référendaire quant à l'occupation d'un terrain par plus d'un bâtiment principal. Les personnes intéressées de la zone visée et de ses zones contiguës pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire.

Le plan ci-dessous, illustre la zone visée et ses zones contiguës.

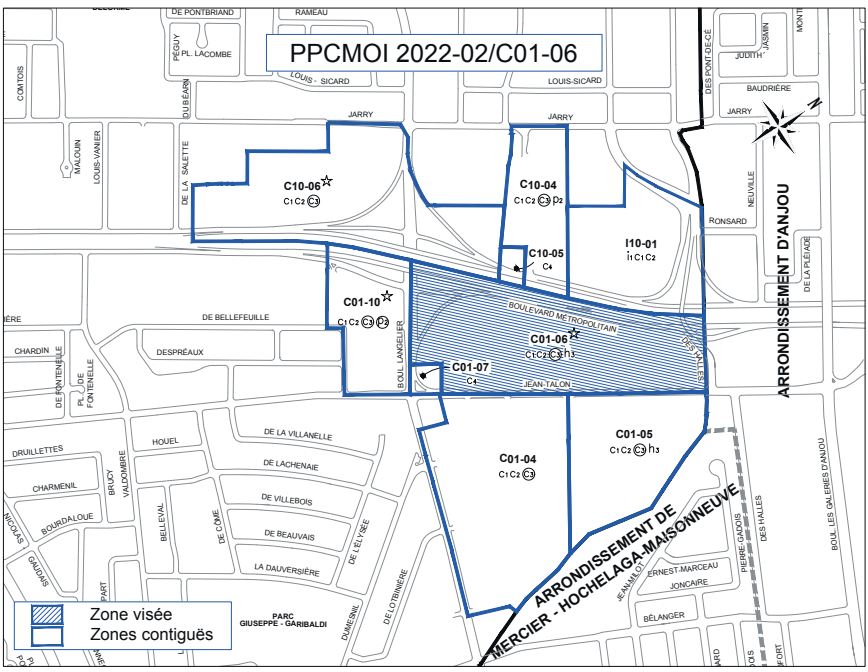

Ce premier projet de résolution et le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation sur le site Internet de l'arrondissement (montreal.ca/saint-leonard).

Montréal, le 12 avril 2022.

La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/saint-leonard

>4054054.1